

1.2.5 La gestion du temps

Le temps est une ressource précieuse qui doit être bien utilisée. Si tu gères bien ton temps et que tu planifies tes activités, tu seras plus efficace et tu pourras même gagner du temps.

A. Lis et/ou écoute le texte ci-dessous. Il s'agit de l'emploi du temps de Maimouna.

Emploi du temps

Maimouna est une immigrante. Elle sera très occupée cette semaine. Elle doit accomplir plusieurs tâches importantes.

- Le lundi 9 décembre à 9 h, elle ira au centre de formation des adultes. Elle veut améliorer ses compétences en français.
- Le mardi 10 décembre à 10 h, elle se rendra chez le médecin, pour une consultation médicale routinière.
- Le mercredi 11 décembre à 14 h, elle effectuera des achats au marché. À 18 h, elle recevra la visite d'une amie. Elle lui préparera un délicieux repas au poulet.
- Le jeudi 12 décembre à 8 h 30, Maimouna rencontrera son travailleur social.
- Le vendredi 13 décembre à 14 h, elle aura rendez-vous avec M^e Justice, son avocat.
- Le samedi 14 décembre de 10 h à 15 h, elle effectuera les tâches ménagères.
- Le dimanche 15 décembre, à 11 h, Maimouna et ses deux enfants, Atiora et Maniou, prendront part à la cérémonie religieuse de leur communauté d'appartenance.

Maimouna inscrit toutes ces activités dans un agenda pour ne pas les oublier.

B) À l'aide du texte *Emploi du temps* à la page précédente, complète cette page tirée de l'agenda de Maimouna. Le premier rendez-vous y est inscrit, en guise d'exemple.

Maimouna a un horaire chargé. Sa semaine est bien remplie. Inscrire ses rendez-vous dans un agenda lui permet de maintenir l'ordre et le calme dans sa vie.

Jour	Date	Heure	Activités
lundi	9 décembre	9 h	Se rendre au centre de formation des adultes
mardi	10 décembre	10 h	Rendez-vous chez le médecin
mercredi	11 décembre	14 h 18 h	Achats au marché Visite d'une amie pour un repas
jeudi	12 décembre	8 h 30	Rencontre – travailleur social
vendredi	13 décembre	14 h	Rendez-vous avec M ^e Justice
samedi	14 décembre	10 h – 15 h	Tâches ménagères
dimanche	15 décembre	11 h	Rencontre – cérémonie religieuse

C. Indique les relations entre les unités de temps.

- a) Une année compte mois.
- b) Une année compte semaines.
- c) Une année compte jours.
- d) Un mois compte semaines.
- e) Un mois compte jours.
- f) Une semaine compte jours.
- g) Un jour compte heures.
- h) Une heure compte minutes.
- i) Une minute compte secondes.